

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE DU JEUDI 10 NOVEMBRE 2016

OUVERTURE DE SEANCE A 18H15

Nombre réglementaire de membres du Conseil d'administration : 30
Quorum : 16
Nombre de membres effectivement présents : 27

	Excusé	Non excusé	Remplacé par
M. Lenoir, représentant de la collectivité de rattachement	X		
M. Trait, personnalité qualifiée	X		
M. Vigliotti, représentant des personnels ATOSS	X		

Monsieur Adrien Turon, apprenti en BTS Assistant Manager, accepte de prendre le secrétariat de séance.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Ordre du jour :

- 1) - **Ouverture de séance**
 - 1) Installation du nouveau Conseil et des diverses commissions.
 - 2) Règlement intérieur du Conseil d'Administration.
- 2) - **Approbation du Conseil d'administration de la séance précédente**
- 3) - **Fonctionnement pédagogique et éducatif**
 - Voyages et sorties : programme et budgets année 2017.
 - Modification de la participation des familles pour le voyage à Schorndorf (*point ajouté*)
 - Voyages pédagogiques non évoqués lors du CA du 29 septembre 2017 (Anglet ; Grodno) (*point ajouté*)
 - « Semaine Radio Lycée ».
 - Convention avec le CFA Marcel Pagnol dans le cadre du BTS Assistant de Manager (*point ajouté*)
 - Convention avec le CABCL Féminin (*point ajouté*)
- 4) - **Gestion financière**
 - Tarifs-exercice 2017.
 - Autorisation de signer les marchés à incidence financière annuelle.
 - Don du Foyer Socio-Educatif pour voyages et sorties 2017.
 - DBM pour vote.
- 5) - **Gestion matérielle et administrative**
 - Permanences administratives pendant les petites vacances.
 - Adhésion à un groupement de commandes.
 - Marché groupement de commandes épicerie 2017.
- 6) - **Questions diverses**

I. OUVERTURE DE SEANCE

- 1) Installation du nouveau Conseil et des diverses commissions.
Monsieur le Proviseur installe les diverses commissions.
- 2) Règlement intérieur du Conseil d'Administration
Monsieur le Proviseur annonce le règlement intérieur. Les modifications apportées pour cette année scolaire sont :
 - dans l'article 4 : le fait que dans la mesure du possible les documents préparatoires au CA soient envoyés au moins 10 jours à l'avance (délai pouvant être réduit à 1 jour en cas d'urgence) ;
 - dans l'article 7 : « Lorsque cela sera possible, le secrétariat de séance sera confié à l'apprenti du BTS « Assistant de Manager » rattaché au lycée Edmond Perrier. ».

Votants : 27
Pour : 27

II. APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SEANCE PRECEDENTE

Votants : 27
Pour : 27

III. FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE ET EDUCATIF

- 1) **Voyages et sorties : programmes et budgets année 2017 :**
D'un point de vue financier, trois voyages ont été abordés : un se déroulant en 2016 et les deux autres devant avoir lieu en 2017.
Pour le voyage de 2016, il s'agit du voyage organisé par Mme Salle en Allemagne vers le lycée Max Planck de Shorndorf.
Quelques modifications ont été apportées au document sur le voyage : la recette n'est pas x25 mais x21 car 21 élèves y participent. La participation du lycée n'est pas de 0€ mais de 130€. Les subventions reçues de la Région passent à 1495€. La participation des familles augmente de 10€. Enfin la période sera du 30/11 au 8/12/2016.

Votants : 27
Pour : 27

① Voyage à Grodno

Pour le voyage à GRODNO organisé par Mme Astrakhan, le voyage aura lieu du 11/04 au 22/04/2017. Le coût par participant est de 665,20 € et le coût pour la famille est de 400 €. La participation du FSE est de 40 € par élève.

Votants : 27
Pour : 27

② Voyage à Anglet

Le voyage organisé par M.Nostron pour l'équipe de rugby féminine aura lieu du 12/04 au 13/04/2017.

Votants : 27
Pour : 27

Un tableau présentant l'ensemble des sorties prévues ainsi que les coûts, subventions et participations a été présenté. Ce tableau permet d'établir un budget prévisionnel pour 2017, ce dernier devant être plus simple à équilibrer qu'en 2016.

Certains professeurs sont ensuite intervenus :

Mme Cautres a indiqué que la date du voyage en Irlande est fautive.

Une demande a ensuite été faite concernant l'atelier théâtre : elle consiste à évaluer le nombre d'élèves sur une base de 20. Le nombre étant encore inconnu, le tableau doit être modifié.

Une sortie ne figure pas sur le tableau, il s'agit d'une sortie au Théâtre de la Grange à Brive. Cette sortie coûterait 7 € par élève et le transport serait estimé à maximum 10 €/élève. Le total serait donc de 180 €.

Votants : 27
Pour : 27

2) **Convention avec le CABCL**

M. Nostron, professeur d'EPS, est intervenu pour le projet portant sur un éventuel partenariat avec le CABCL. Le professeur a remarqué que tous les ans 15 à 20 filles participent à « l'option rugby ». Le niveau des élèves est relativement bon, jusqu'à ce que ces dernières arrivent au niveau national et se heurtent au haut niveau. Un éventuel engagement avec le CABCL a alors été abordé : l'idée est que les élèves du lycée puissent intégrer le CABCL. En contrepartie, certaines recrues du CABCL auraient la possibilité, sous réserve d'accord de l'IA-DASEN, d'intégrer le lycée. Ce qui améliorerait l'effectif de l'équipe du lycée. M. Nostron est sorti après son intervention.

Votants : 27

Pour : 27

3) **Convention avec le CFA Marcel Pagnol**

La convention et ses annexes définissent les modalités pédagogiques, administratives, juridiques et financières de mise en œuvre de la formation « BTS Assistant de Manager » : le CFA Marcel Pagnol assure la responsabilité administrative et pédagogique des enseignements dispensés y compris la tenue des réunions du Conseil de Perfectionnement. Le lycée Edmond Perrier assure la direction et l'animation pédagogique des enseignements.

Votants : 27

Pour : 27

↳ *Départ de M. Chaumeil.*

4) **« Semaine Radio Lycée »**

Pour rappel, ce projet a été présenté lors du conseil d'administration du 29 septembre 2016. Il n'a pas été soumis au vote à ce moment-là afin que les membres du conseil aient un temps de réflexion suffisant, et que Monsieur le Proviseur soit en mesure d'indiquer comment la présentation du projet a été perçue par les partenaires extérieurs informés et sollicités par courrier.

Plusieurs professeurs présents s'interrogent sur le côté opportun de mettre en place une radio éphémère pour un tel coût (10 848 € TTC). Ils évoquent l'idée d'investir plutôt dans du matériel et de transformer ainsi une salle du CDI en studio de radio permanent. Studio qui permettrait d'enregistrer des émissions qui pourraient ensuite être diffusées sur la radio associative locale Bram'FM. En effet, il y a un passé au lycée d'atelier radio mis en place avec la coopération de partenaires locaux : Bram'FM et l'OCCE (Office Central de Coopération à l'Ecole). Des associations reconnues sur le territoire et qui peuvent toucher jusqu'à 10 000 auditeurs. En particulier, un projet est en cours de réalisation cette année avec ces partenaires : « Radio Orientation » mené dans les classes de 2^o3 et de 2^o5 dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.

Par ailleurs, les enseignants indiquent que dans le cadre de l'EMI (Education aux Médias et à l'Information), il est important de travailler avec les instances de l'Education Nationale, à savoir Canopé et le CLEMI (Centre de Liaison entre l'Education et les Moyens d'Information) qui permettent un grand nombre d'actions à but pédagogique : semaine de la presse à l'Ecole / formation des enseignants (avec la possibilité d'une formation de proximité) / e-reporter... Ils indiquent que l'Education aux Médias et à l'Information est une des missions des associations locales déjà citées qui entre dans leur volet pédagogique. Et qu'au vu de ces possibilités de partenariats, faire appel à une entreprise privée va à l'encontre de la mission du CLEMI. Ils indiquent détenir à la disposition des membres du CA des documents avec devis de Bram'FM et de l'OCCE faisant état de prestations similaires pour des coûts moindres.

Sur le souhait de pérenniser une action radio dans l'établissement en aménageant une salle du CDI, Monsieur le Proviseur a indiqué qu'il ne fallait pas voir la « Semaine Radio Lycée » comme un projet concurrent, mais bel et bien comme un acte fort qui créera une importante dynamique radio au sein du lycée, dynamique qu'il faudra en effet conserver par la suite.

Le coût de la « Semaine Radio Lycée » ne devant pas être un frein pour investir dans du matériel spécifique, puisqu'une action de grande ampleur a été mise en place pour que seule une partie des 10 848 € soit à la charge du lycée... Et que les partenaires qui ont à présent répondu ont exprimé leur enthousiasme quant à ce projet et leur souhait de participer financièrement à sa mise en place.

Une autre inquiétude des professeurs quant à ce projet : son positionnement calendaire (semaine du 15 au 19 mai 2016). En effet, quelques épreuves orales du Baccalauréat auront sans doute lieu à ce moment-là.

Votants : 26

Pour : 18

Contre : 5
Abstention : 3

§ Départ de M. Cavitte.

IV. GESTION FINANCIERE

1) Tarifs – exercice 2017 :

31 élèves ont refusé la biométrie.

Il n'y a aucune évolution des tarifs depuis 3 ans : c'est une volonté de la Région qui fixe les tarifs.

Les nuitées (un des rares tarifs que le lycée peut moduler) sont divisées en 3 catégories : un plancher de 10 € (nuitées de mai à octobre 2016) – un tarif intermédiaire de 15 € (nuitées de novembre à avril hors congés scolaires) – un tarif supérieur de 20 € (nuitées de novembre à avril pendant les congés scolaires).

Nouveau tarif, les tarifs des apprentis du BTS : 2,88 €/repas.

Une évolution pour la participation aux charges communes qui passe de 30% à 32% pour les internes et de 13 à 15 % pour les DP. D'où un déplacement de 14 000€ du service de restauration au service général.

Enfin, la région a décidé de l'extension aux recettes sur les commensaux des 22.50 % versés au FARPI, soit une perte à prévoir en 2017 de 5 500 € pour le lycée.

Votants : 25
Pour : 25

2) Autorisation de signer les marchés à incidence financière annuelle :

Deux catégories de marchés sont exclues, de cette autorisation :

- Les marchés pluriannuels (ex : contrats d'entretien sur 3 ou 5 ans),
- Les marchés dépassant le seuil de 207 000 H.T.

Toutes les autres commandes dès le 1^{er} euro sont concernées par cet acte.

Votants : 25
Pour : 25

3) Don du Foyer Socio-Educatif pour voyages et sorties 2017 :

Le FSE fait un don de 7 000€ pour les voyages et autres activités, cela permet d'assurer une partie importante de ce financement.

Votants : 25
Pour : 25

4) DBM pour vote :

Un tableau présente la liste des opérations de DBM saisies.

La nouveauté cette année est que dans le cadre des demandes annuelles d'équipement auprès de la Région, ces demandes ne peuvent être retenues que si l'établissement s'engage à en financer un tiers avec ses fonds propres. C'est le cas en particulier pour les demandes d'équipement concernant la salle de musculation et les laboratoires de sciences.

Il est ensuite présenté le montant pour les manuels pour les apprentis du BTS Assistant de Manager.

Votants : 25
Pour : 25

V. GESTION MATERIELLE ET ADMINISTRATIVE

1) Adhésion à un groupement de commandes :

Pour ce qui est des produits d'entretien, la proposition a été faite d'adhérer à un groupement de commandes pris en charge par la Région. Ce qui permet de gagner sur le rapport qualité/prix.

Votants : 25

Pour : 25

2) Marché groupement de commandes épicerie 2017 :

Le travail effectué en amont par la commission d'appel d'offres doit être validé par le Conseil d'Administration. Ce marché concerne 25 établissements : les critères de choix ne se basent pas que sur le prix mais sur le rapport qualité/prix qui est recherché selon un cahier des charges dont les conditions sont imposées aux candidats. Une trentaine de produits sont alors testés selon divers critères.

Votants : 25

Pour : 25

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 15.

Le Proviseur,

D. GUILBAULT



Le secrétaire de séance,

A. TURON

